

REGLEMENT

Organisateur

CO Glacier 3000 Run, Gstaad 3000 SA
Route du Pillon 253
info@glacier3000run.ch
Tél. +41(0)24 492 09 22
www.glacier3000run.ch



GLACIER 3000 RUN

Avec l'inscription au Glacier 3000 Run (à la réception des frais d'inscription), le règlement est automatiquement approuvé :

Précision

Dans le texte qui suit, seule la forme du masculin est utilisée, mais elle implique évidemment celle du féminin.

Conditions d'admission

Sont admis tous ceux qui sont nés en 2004 ou avant. Le participant confirme que ses données personnelles indiquées lors de son inscription sont correctes et qu'il ne redistribuera en aucun cas son dossard à une tierce personne.

Seuls des coureurs parfaitement entraînés sont en mesure de surmonter cette épreuve de haute montagne. Chaque participant assume la pleine responsabilité de son état de santé. Il peut être dangereux de se présenter au départ sitôt après une maladie infectieuse (angine, grippe, par exemple). Il en va de même avec la prise avant le départ d'antidouleurs ou de médicaments similaires.

Les médecins qui se trouvent sur le parcours sont en droit de retirer un coureur de la course pour des raisons d'ordre médical. Si, en dépit de cet avis médical, la personne concernée continue à courir, ou si elle court derrière le véhicule balai marquant officiellement le terme de l'épreuve, elle le fait sous sa propre responsabilité, en dehors des structures de la course et elle ne peut plus prétendre aux prestations de l'organisateur, quelles qu'elles soient.

Dossard et transfert

Chaque coureur reçoit, en même temps que son dossard, une puce électronique personnelle (« Data-Chip ») codée. L'utilisation d'une Data-Chip privée est interdite. Epingle sur la poitrine ou à un ruban spécifique, le dossard doit rester parfaitement visible tout au long de la course. Il ne peut être ni modifié ni plié. La non-observation de ces prescriptions peut entraîner la disqualification. La Data-Chip doit être rendue à l'arrivée. Un montant de Fr. 50.00 sera facturé par l'organisateur pour les puces non rendues.

Aucun frais d'inscription ne sera remboursé par l'organisation. De même, aucune place de départ ne sera reportée sur l'année suivante.

Le transfert d'une place de départ (d'un dossard) attribuée doit être annoncé à l'organisateur. A partir du 1^{er} juin, une contribution de CHF 20.- sera prélevée lors de chaque transfert de dossard. Une assurance de frais d'annulation peut être conclue lors de l'inscription online sur www.datasport.com. Plus d'informations : <http://www.datasport.com/de/Fuer-Sportler/Die-haeufigsten-Fragen/Annulationsversicherung.htm>

Si la course ne peut pas avoir lieu ou seulement partiellement pour des raisons de sécurité, il n'existe aucun droit à un remboursement des frais d'inscription ni à leur report sur l'année suivante. La décision d'une annulation et/ou d'une interruption est prise par la direction de la course.

Equipement

Chaque participant est responsable d'avoir un équipement en bon état et adapté à la météo dès la ligne de départ. Il faut tenir compte qu'il s'agit d'une course de haute montagne et que le dernier tronçon se déroule sur la neige.

Assurance

Chaque participant doit être personnellement assuré. L'organisateur décline toute responsabilité. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages en tout genre

(accident, évacuation, séjour à l'hôpital, maladie, perte ou dommage durant le transport) qui pourraient survenir pendant la participation au Glacier 3000. De plus, il n'existe aucun droit à un dédommagement de la part des sponsors et des partenaires du CO Glacier 3000 Run en cas de perte ou de blessure de toute nature.

Accompagnement des coureurs / Moyens d'aide

L'accompagnement des coureurs (en VTT ou en courant avec lui) ainsi que toute intervention de moyens d'aide (p. ex. bâtons, chaussures à crampons) le long du parcours sont interdits. Le non-respect de ces règles entraînera la disqualification.

Alpine Nordic Walking

Courir au lieu de marcher ainsi que toute aide technique (en dehors des bâtons spécifiques au Nordic Walking) ne sont pas autorisés. Le non-respect de ces règles entraînera la disqualification.

Le comité d'organisation du Glacier 3000 Run soutient le Nordic Walking en tant que sport bon pour la santé et le bien-être. Il n'y aura ni liste des résultats ni remise de prix dans la catégorie Alpine Nordic Walking.

Une liste d'arrivée dans l'ordre alphabétique (avec les temps réalisés) sera imprimée.

Contrôle des temps à l'arrivée

Le véhicule balais marque la fin de la course. Après son passage, le parcours est à nouveau ouvert librement à la circulation. Les coureurs qui sont dépassés par le véhicule balais sont considérés comme hors-course.

Feutersoey: 11h15

Reusch: 12h15

Cabane: 14h15

Arrivée Glacier 3000: 15h15

Disqualification / Abandon

La disqualification est prononcée par un jury (direction de course et équipe médicale). Motifs possibles : fausses indications concernant la personne (nom, année de naissance), transmission de son dossard personnel, comportement antisportif (par ex. évitement des postes de contrôle et de chronométrage, prise de raccourcis, participation sans numéro de départ valable, utilisation d'accessoires non autorisés, non-respect des consignes officielles, prise de produits dopants).

Toute contestation doit être déposée par écrit auprès du responsable à l'arrivée au plus tard dans les trente minutes qui suivent l'arrivée. Le coureur qui abandonne est prié de s'annoncer au poste sanitaire le plus proche. La Data-Chip doit être rendue à cet endroit. Une Data-Chip non rendue sera facturée CHF 50.-. Les frais occasionnés par la recherche éventuelle de coureurs sont facturés au coureur. Le dossard donne droit à un trajet gratuit jusqu'à l'arrivée (pour récupérer ses bagages personnels) et un trajet retour à la zone de départ (remontées mécaniques Glacier 3000 / Bus navette).

Transport

Un transport d'habits sera organisé jusqu'à l'arrivée. Les bagages (max. 5 kg par personne, remise de sacs spéciaux avec la distribution des dossards) doivent être déposés au plus tard à 09h45. Ce service pour les bagages se trouve sur la place de la patinoire.

Les bagages seront déposés dans l'aire d'arrivée. Les équipes organisent elles-mêmes le transport des bagages à la zone de changement de Reusch. Les bagages des coureurs de la deuxième partie pour l'arrivée doivent être déposés avant le départ sur la place de la patinoire jusqu'à 09h45.

Alpine Nordic Walking : Possibilité de déposer ses bagages à la station Oldenegg jusqu'à 11h10 au plus tard.

Service sanitaire

Des postes sanitaires sont disposés le long du parcours – voir le plan de la course.

Stand d'information / Dépôt pour les objets de valeur et objets trouvés

Info-téléphone : +41 (0)24 492 09 23

Le stand d'information et le dépôt d'objets de valeur se trouvent sur la place de la patinoire de Gstaad. Les objets trouvés peuvent également y être déposés. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires.

Prix

Si moins de trois coureurs terminent l'épreuve dans une catégorie, cette dernière n'est pas prise en compte et les coureurs sont classés dans la plus proche catégorie des moins âgés (les juniors dans la plus proche catégorie des plus âgés).

Prix (en espèce) pour les trois premiers Dames / Hommes des catégories Overall Run. Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent un prix en nature.

Chaque concurrent qui passe la ligne d'arrivée sur le Glacier 3000 se verra remettre, dès qu'il aura rendu sa puce électronique, un prix Finisher.

Chacun peut également imprimer un diplôme via internet.

Le bon pour le plat de pâtes (valable sous la tente de restauration sur la place de la patinoire de Gstaad) est accroché au dossard.

Contrôle de dopage

Il est possible que des contrôles de dopage soient effectués. Chaque participant doit s'assurer par lui-même que tout produit ingéré tel que médicament, supplément alimentaire ou autre ne contient pas de substances interdites. Informations sous www.dopinginfo.ch

Accord donné au traitement des données

L'inscription à la manifestation fait office de consentement à la publication des nom, prénom, année de naissance, lieu de domicile, nationalité, numéro de dossard et, dans le cadre des listes de résultats, temps et rang obtenus. Cet accord concerne aussi bien la publication sur internet que par le biais des médias écrits, radiophoniques et télévisés (télétexte y compris), de même que par le biais des listes de résultats et de la proclamation de ces derniers par les speakers. Les photographies et séquences filmées réalisées dans le cadre de la manifestation de course à pied peuvent être utilisées et reproduites gratuitement par la télé, sur internet, comme propres supports publicitaires de même que pour la production de magazines et de livres. Les noms, adresse postale et e-mail peuvent être communiqués à nos partenaires (services photographiques et vidéo par exemple) pour diverses prestations de services ou publicitaires de même que, sur demande, à nos sponsors pour des annonces spécifiques en relation directe avec notre manifestation de course à pied.

Vous acceptez que vos données personnelles – nom et prénom, adresse privée (rue et n°, NPA et localité), date de naissance, numéro de téléphone – et votre adresse électronique puissent être transmises à des partenaires (p. ex. service photo et vidéo), sauf si vous interdisez la transmission des données en le communiquant à l'adresse électronique ou postale suivante: info@glacier3000run.ch. Ces partenaires sont habilités à utiliser les données pour leurs propres services ou à des fins publicitaires ainsi que, s'agissant de sponsors, pour des lettres et démarchages téléphoniques ciblés préalablement convenus avec l'organisateur (notamment pour le sponsor SWICA) en lien avec la course. Vous pouvez révoquer à tout moment votre autorisation de communiquer des données à des tiers.

Conditions particulière liées à la crise du COVID-19

Le comité d'organisation du Glacier 3000 Run fait tout son possible pour que la course ait lieu, et ce dans le respect des contraintes émises par l'OFSP. En fonction des décisions faites par le Conseil Fédéral, il se peut que les modalités de participation soient modifiées sans concertation des coureurs déjà inscrits, et ce jusqu'à deux jours avant la course. En cas d'annulation de la course suite à une décision des autorités, le comité du Glacier 3000 Run transférera l'inscription de chaque coureur sur l'édition suivante. Si le coureur en fait la demande, sa finance d'inscription lui sera remboursée.